



Circuit Au Fil de la Chine Impériale, du fleuve Yangtsé à Pékin + Vols Flex

Chine

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille

dès **3326€**

au lieu de 3527€

16 jours / 14 nuits

Départ Paris

Le 07/11/2026

Chongqing - Yangtse - Yichang - Shanghai - Xi'an - Pingyao - Pékin
Nouveauté 2026 ! Croisière sur le Yangtsé et découverte de la Chine Impériale.

Informations Importantes Chine

Informations Générales

Il est IMPÉRATIF de fournir lors de la réservation un scan lisible des passeports avec lesquels les participants voyageront en Chine. Certaines prestations (notamment les réservations de trains) ne pourront être effectuées sans la copie des passeports.

Informations Importantes Destination

En Chine, la quasi-totalité des paiements, s'effectue désormais via des applications de paiement mobile, principalement Alipay et WeChat Pay. Les cartes bancaires étrangères sont rarement acceptées, et l'usage des espèces est très limité. Nous vous conseillons vivement de configurer l'une de ces applications avant votre départ, afin de disposer d'un moyen de paiement adapté et de voyager en toute sérénité.

En Chine, seules les batteries externes portant le marquage certification 3C sont autorisées sur les vols intérieurs. Sans cela, la batterie-chargeur et batteries externes seront confisquées.

Informations Importantes Transport

1. Non-utilisation d'un tronçon de vol ("No Show")

Si un voyageur ne se présente pas à l'embarquement sur un tronçon de son itinéraire aérien (y compris un préacheminement en TGV Air ou un vol intérieur), l'ensemble des vols restants, y compris les vols retours, sera automatiquement annulé par la compagnie aérienne.

Il est impératif d'en informer immédiatement votre agence de voyage ou l'organisateur.

Les frais éventuels de rachat de vols seront à la charge du voyageur et ne pourront donner lieu à remboursement ultérieur.

2. Annulation ou perturbation de vol

En cas d'annulation, de retard important ou de perturbation de votre vol, la compagnie aérienne est tenue de vous reprotéger dans les meilleurs délais.

L'organisateur, à destination, assurera une assistance et un hébergement temporaire si nécessaire.

Aucune dépense engagée directement par le voyageur (achat de nouveaux billets, frais de transport, hébergement, etc.) ne pourra donner lieu à remboursement.

Ni l'agence de voyage ni l'organisateur ne sauraient être tenus responsables des conséquences liées à ces situations.

Nous invitons chaque voyageur à contacter le numéro d'urgence figurant sur ses documents de voyage afin d'obtenir les instructions de reprotection à suivre.